



# Participer et soutenir

Les possibilités de soutenir l'association et le refuge sont nombreux, quels que soient vos moyens et vos disponibilités. Toute action sera appréciée pour améliorer le quotidien et surtout l'avenir de nos pensionnaires.

## Devenir bénévole

Vous pourrez choisir de vous occuper des chiens, chats, des autres espèces (lapins, hamsters, caprins...), participer à l'entretien des boxes et chalets, promener les chiens, toiletter les animaux, les transporter chez le vétérinaire, les socialiser, être foyer d'accueil, participer aux travaux de bricolage, d'entretien des locaux, des espaces verts... **Nous avons besoin de toutes les compétences mais nous demandons un engagement régulier.**

## Faire un don d'argent

Sur place, par courrier ou par internet.

**66%**  
DES SOMMES  
VERSÉES SONT  
DÉDUCTIBLES  
DES IMPÔTS

## Devenir adhérent

Vous pouvez devenir membre de l'association en versant une cotisation annuelle. Celle-ci est de 20 € et de 30 € pour un couple. Une carte d'adhérent vous sera délivrée et vous pourrez assister à l'assemblée générale annuelle.

## Faire un don matériel

Vous disposez de paniers, de jouets, de couvertures, de linge de toilette, de bols à nourriture et à eau, de produits de nettoyage (...), d'objets dont vous ne vous servez plus et qui seraient très appréciés par nos pensionnaires. **N'hésitez pas à les déposer au refuge.**

## Legs

Le legs, c'est la disposition testamentaire par laquelle vous transmettez à une ou plusieurs personnes tout ou partie de vos biens. Tous les biens qui constituent votre patrimoine peuvent faire l'objet d'un legs ou d'une donation (biens immobiliers et mobiliers, assurances vie, etc).

## NOS HORAIRES

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	10h à 12h	14h à 18h
Mardi	Fermé	14h à 18h
Mercredi	10h à 12h	14h à 18h
Jeudi	10h à 12h	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h
Samedi	10h à 12h	14h à 17h
Dimanche	Fermé	Fermé

Pour les adoptions, uniquement de 14h à 17h30.



Plus d'infos sur [spa-vannes.com](http://spa-vannes.com)



Nous joindre : **02 97 42 43 74**



Mail : [contact@spa-vannes.com](mailto:contact@spa-vannes.com)



Rejoignez-nous sur **Facebook**



Zone industrielle du Prat  
29 avenue Édouard Michelin 56000 VANNES

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique



# Préserver leur confiance

[spa-vannes.com](http://spa-vannes.com)





## Refuge

Nous recueillons les animaux abandonnés, maltraités ou orphelins. Nous nous efforçons au quotidien de leur apporter le maximum d'attention et de soin afin

de leur assurer un passage au refuge **le plus agréable possible**. Nous stimulons au maximum leur sociabilité et leurs liens avec les êtres humains afin de leur offrir le plus de chances d'être adoptés.

**Chaque animal est vacciné, pucé et stérilisé\*.**

La SPA emploie **6 salariés** qui bénéficient du **renfort indispensable des bénévoles** dans de nombreux domaines : administration, entretien, soins aux animaux, promenades des chiens...

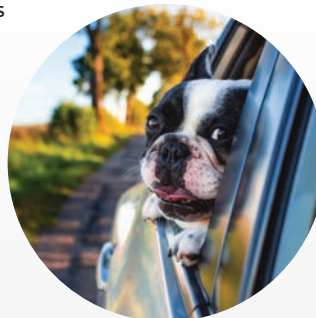
\* uniquement les chats.

## Adoption

Nous recevons les potentiels adoptants auprès desquels nous sommes à l'écoute afin de les guider au mieux dans leur démarche, de les informer, voire de les orienter dans le choix d'un animal en adéquation avec leur profil. **Notre priorité : assurer les meilleures conditions d'adoption possibles, tant pour l'animal que pour les membres de son futur foyer.**

Nous demandons aux adoptants une participation aux frais de fonctionnement, variable selon l'espèce et l'âge de l'animal adopté.

Favoriser l'adoption est un point primordial de notre démarche : **un animal adopté nous permet d'accueillir et de sauver un autre en difficulté.**



## Parrainage

Certains de nos animaux rencontrent des difficultés d'adoption, compte-tenu de leur âge avancé et/ou de leur état de santé.

À la SPA de Vannes, **aucun animal n'est délaissé.**

**En devenant leur parrain,** vous pouvez contribuer directement à leur séjour à la SPA par une participation financière mensuelle ou trimestrielle, convenue ensemble. En retour, si vous ne pouvez vous déplacer, nous vous communiquerons régulièrement des nouvelles de votre protégé. En choisissant de parrainer un animal, **vous vous engagez dans la durée**, de suivre et de soutenir l'animal concerné tout au long de son séjour au refuge.



**60**  
PLACES POUR  
LES CHATS



**50**  
PLACES POUR  
LES CHIENS



## Sensibilisation et prévention

**Prévenir autant que guérir.** Parallèlement au recueil des animaux, notre rôle se porte sur la sensibilisation de chacun notamment à la stérilisation des chats, à la vaccination et l'identification des animaux, à l'importance dans la décision d'adopter un animal et aux obligations que cela implique au quotidien.

Cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche de **prévention** afin d'anticiper les risques d'abandon ou de signaler des situations de maltraitance ou d'errance.

Nos travaillons au contact des mairies et organismes publics ainsi qu'auprès des écoles primaires et collèges.



## Enquêtes pour maltraitances

Nos enquêteurs se déplacent afin de constater des situations de maltraitance et/ou de mauvaises conditions sanitaires.

L'issue des enquêtes peut conduire, en fonction de la gravité des faits :

- à la prise de conscience et de changement de comportement des personnes
- au retrait consenti des animaux pour les confier à la SPA
- dans les cas extrêmes, au dépôt de plainte et réquisition des animaux sur décision de justice avec l'aide des forces de police.



## Stérilisation des chats errants

L'association intervient auprès des municipalités afin de les sensibiliser à la régulation démographique des chats errants. Les animaux sont capturés par les services associés aux municipalités, stérilisés puis relâchés.